

Il voulait dire mon collègue, l'honorable ministre de l'Environnement (M. Roberts), qui s'occupe de Parcs Canada.

... partageaient les mêmes vues.

Cette déclaration est tout à fait fausse, madame le Président.

Mme le Président: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le ministre, mais j'ai rendu une décision sur la question de privilège hier. Si le ministre voulait que je l'entende, il aurait dû me prévenir de son intervention.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. S. ROBINSON—LA NOMINATION DES MEMBRES DES COMITÉS MIXTES PERMANENTS

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Madame le Président, j'invoque le Règlement au sujet des nominations que la Chambre doit faire aux comités mixtes de la Chambre et du Sénat. Je m'inquiète du fait que les membres de l'autre endroit ont proposé leurs nominations il y a déjà un certain temps alors que la Chambre n'a encore rien fait pour nommer ses représentants.

Nous nous inquiétons particulièrement au sujet de certains comités, notamment le comité mixte des règlements et autres textes réglementaires dont la charge de travail est impressionnante et qui devrait commencer à se réunir très bientôt. J'ai plusieurs fois demandé au secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Collenette) d'expédier cette affaire et il m'a encore une fois répondu par écrit qu'il était possible que la question soit étudiée la semaine prochaine. J'espère qu'il le fera rapidement car la chose est importante.

● (1520)

M. D. M. Collenette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, j'ai bien dit à l'honorable député que nous espérons, annoncer dans le courant de la semaine prochaine la composition de ces comités mixtes spéciaux, et je lui demande d'être patient. Nous avons eu beaucoup à faire la semaine dernière pour organiser les travaux de la Chambre. Nous n'avons pas l'intention de retarder l'affaire, et nous espérons que tout sera réglé la semaine prochaine.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

DÉPÔT DES LETTRES EXPOSANT LES LIGNES DIRECTRICES

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, comme le très honorable premier ministre (M. Trudeau) l'avait promis à la Chambre il y a deux semaines, je

Affaires des anciens combattants

voudrais déposer en son nom, aux termes de l'article 41(2) du Règlement, des exemplaires dans les deux langues officielles des lettres qu'il a envoyées à tous les ministres et secrétaires parlementaires pour les informer des lignes directrices concernant les conflits d'intérêts.

* * *

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA DÉLÉGATION QUI SE RENDRA AUX PAYS-BAS À L'OCCASION DU 35^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Madame le Président, je voudrais rappeler aux honorables députés que le 5 mai est le 35^e anniversaire de la libération des Pays-Bas. A cette date, cinq sombres années d'oppression apportées par la Seconde Guerre mondiale avaient pris fin, au sacrifice de milliers de vies canadiennes.

Je dirigerai une délégation officielle qui se rendra aux Pays-Bas pour y séjourner du 2 au 9 mai. La délégation comprendra quatre commandants supérieurs des Forces canadiennes de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que des représentants de la Royal Canadian Legion et du Canadian Council of War Veterans' Associations. Je serai également accompagné de deux sénateurs, de deux députés et d'une personne qui avait reçu la Victoria Cross, la plus haute distinction du Commonwealth, pour actes de bravoure au cours de la Libération. Nous renouvellerons les liens d'amitié et de respect qui unissent les peuples des Pays-Bas et du Canada depuis plus d'une génération. Nous partagerons également avec nos amis la profonde tristesse que nous inspire la mort, durant ce conflit d'il y a 35 ans, de plus de 7,000 jeunes militaires canadiens qui reposent maintenant en sol hollandais.

Le passage du temps ne saura effacer le souvenir de ces hommes vaillants qui ont payé de leur vie les grands idéaux partagés et défendus par nos deux pays: la démocratie, la liberté et la justice.

Les sacrifices du Canada, de chacune de ses provinces, et de milliers de Hollandais durant ces années-là n'ont pas été vains et cela devrait nous reconforter. Dévastée par la guerre, la Hollande a tout de même réussi à se relever, à reconstruire le pays et à redonner à ses habitants un esprit de nationalisme encore plus fort que jamais. Depuis cette époque qui remonte à 35 ans déjà, la Hollande et le Canada ont des relations fructueuses et enrichissantes qui continueront de s'épanouir, tout comme s'épanouissent environ à cette époque, les magnifiques tulipes dont nous fait cadeau, année après année, la famille royale des Pays-Bas.

Les liens et les souvenirs qui nous unissent sont puissants. Nous veillerons à ce qu'ils ne s'atténuent jamais. Nous verrons également à ce que soient préservés et toujours mis de l'avant les idéaux pour lesquels le Canada a lutté. Nous protégerons l'héritage que des milliers de Canadiens nous ont légué sur les champs de bataille dans le Nord-Ouest de l'Europe.